

MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL UN PLAN D' ACTIONS POUR CRÉER DES VOCATIONS



Accompagnement des personnes âgées, handicapées, de la petite enfance et de la protection de l'enfance... Autant de métiers essentiels qui font face à des difficultés de recrutement.

Pour attirer et fidéliser les candidats à l'emploi, le Département de l'Ain a créé en 2022 une plateforme locale d'attractivité des métiers de l'accompagnement du social et médico-social. Il a également établi un plan d'actions qui a été adopté par les élus départementaux lors de la session du 4 novembre 2024.



« Les métiers de l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, de la petite enfance et de la protection de l'enfance souffrent d'une crise d'attractivité. Ce sont pourtant des professions hautement essentielles ! C'est pourquoi, au Département, nous avons souhaité engager une large concertation avec les acteurs du secteur médico-social afin de bâtir un plan d'actions pour promouvoir ces métiers, renforcer les vocations auprès des jeunes et améliorer la qualité de vie et les conditions de travail. Il s'agit aussi de coordonner tous les acteurs aindinois du recrutement, de l'orientation, de la formation, mais aussi les employeurs du secteur ».

Martine TABOURET, Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée à l'autonomie, à l'enfance et à la famille

Fruit d'un travail partenarial, ce plan d'actions repose sur 4 axes :

- **Axe 1 : Promouvoir les métiers de l'accompagnement social et médico-social et favoriser les recrutements.**
- **Axe 2 : Renforcer les dispositifs d'alternance et la formation.**
- **Axe 3 : Améliorer la fidélisation des personnels en soutenant la qualité de vie et les conditions de travail.**
- **Axe transversal : Logement, mobilité, transition écologique, innovation, observatoire.**

Au total, 87 actions seront déclinées entre 2024 et 2026 pour valoriser 8 métiers prioritaires :

- **Aide-soignant.**
- **Accompagnant éducatif et social.**
- **Aide à domicile.**
- **Éducateur spécialisé.**
- **Éducateur de jeunes enfants.**
- **Moniteur éducateur.**
- **Assistant social.**
- **Technicien de l'intervention sociale et familiale.**

Zoom sur les 4 axes...

- **Axe 1 : promouvoir les métiers de l'accompagnement social et médico-social et favoriser les recrutements**

Actions de communication, création d'un réseau d'ambassadeurs, immersion dans des structures pour découvrir les métiers du médico-social, il s'agit d'attirer les jeunes en scolarité, les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.

- **Axe 2 : renforcer les dispositifs d'alternance et la formation**

Création d'outils numériques pour croiser l'offre et la demande d'apprentissage, élaboration de kits d'accueil de l'apprenti, l'objectif est de former et de fidéliser les jeunes à travers des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

- **Axe 3 : améliorer la fidélisation des personnels en soutenant la qualité de vie et les conditions de travail**

Pour maintenir dans l'emploi les professionnels du secteur social et médico-social, plusieurs actions sont envisagées : ouverture d'une permanence téléphonique d'écoute et d'orientation pour les professionnels souhaitant évoluer et se qualifier, création d'un réseau des référents santé et sécurité au travail, développement d'établissements d'accueil du jeune enfant proposant des modes de garde sur des horaires décalés...

- **Axe transversal : logement, mobilité, transition écologique, innovation, observatoire**

Le logement et la mobilité ne doivent pas être des freins au recrutement des apprentis et des professionnels du social et médico-social. Il s'agira de proposer des logements en proximité des lieux d'exercice, de stage ou d'apprentissage, mais aussi de développer des solutions de transports. Il est également prévu la création d'un « lab » innovation et d'un observatoire départemental des données sur le secteur de l'accompagnement social et médico-social.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr